

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W21-779029

146222



<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 6253 Société : Rehate R.A.M			
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : LAOUINI EL MOSTAFA			
Date de naissance : 30-06-1952			
Adresse : Rue de la No 26 HAJ FATEH OULFA			
Tél. 06 42 732 133 Total des frais engagés : 4298 DH			
4392 DH			
Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 03 JAN 2023			
Nom et prénom du malade : Laaouini El Ouley Age: 64 ans			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> conjoint <input checked="" type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Correction optique			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Le : 23/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/01/2023	✓	CP	250,00	INP : 00111111111111111111111111111111 ICE: 001638886600023 Tunisie Signature et Tampon de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
STE PHARMACIE HANZA Casablanca Casablanca - Tel: 0522 93 10 32	03/01/23	142,30

AUXILIAIRES MEDICAUX						Montant détaillé des Honoraires	
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre					
		A M	P C	I M	I V		
NETTE ISLAM 4 Rue des Anglis Casablanca	19.01.2023					4.000.0.00	



LUNETTE ISLAM
184, Rue des Anglis
Casablanca

نظارات إسلام
LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anlais hira JADIDA

Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275

ICE : 002212845000044

IF : 30011276 - INP : 33610708

1146
M. Laouini Khoudra

Casablanca, le 19.01.2023

Doit

Nature de Verres	Vision de loin	Vision de près	Doubles foyers	Varilux
ORMA-HR	OD. 408 OG. 410	OD. 11 OG. 11	OD. 11 OG. 11	OD. 11 OG. 11
Monture	Métal	Plastique		
V.L. :- OD. 116° - 1,00 / pl - - OG. 15° - 2,50 / pl				1000.00
V.P. :- OD. 1 / 1 - OG. 1 / 1				1500.00 1500.00
ADD./				
TOTAL				4000.00

Arrêtée la présente facture à la somme de quatre mille dirhams

LUNETTE ISLAM
184, Rue des Anglis
Casablanca

Ophtalmologiste (Adultes et Enfants)
 Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca
 Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France
 Ancienne résidente à l'Hôpital 20 Août
 Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca
 et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

اختصاصية في الطب و جراحة العيون (صغار و كبار)
 داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد
 طببية داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي
 بواتن أيتر - فرنسا

طبية مقدمة سابقة بمستشفى 20 غشت
 دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء و جامعة بفرنسا

Casablanca, le :

3 Jan 2023

LUNETTE ISLAM
 184, Rue des Anglais
 Casablanca

Réponse

Lunettes de correction

étrigues, Vl 3



Ventes anti-ultra-violet

effet bleu ++

(- 100 à 160°)

Mercredi 06/01/2023 (- 150 à 5°)

ن. رياح / الأستاذ مصطفى

إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الدار البيضاء
 Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca



Ophtalmologiste (Adultes et Enfants)

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne résidente à l'Hôpital 20 Août

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إختصاصية في الطب و جراحة العيون (صغار و كبار)

داخلية سابقة بمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد

طبيبة داخلية سابقة بمركز الإستشفائي الجامعي

بوانت أيت - فرنسا

طبيبة مقيمة سابقة بمستشفى 20 غشت

دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء و جامعة بفرنسا



Casablanca, le :

20 Septembre

Lauren

Khangale



1. Passage

51,60

zette + B7 -> léger

2. Spécial

90,70
142,30

zette + L7 -> léger

→ Guyane



إقامة حبيبة، رقم 78، الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الدار البيضاء

Résidence Habiba, Numéro 78, 2 ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 93 13 49